

17 juil 2009 -11:53

Appartient à Conseil des ministres du 17 juillet 2009

Fonds budgétaire pour la santé et la qualité des animaux et produits animaux

Cotisations au Fonds budgétaire pour la santé et la qualité des animaux et des produits animaux

Cotisations au Fonds budgétaire pour la santé et la qualité des animaux et des produits animaux

Le Conseil des ministres a approuvé trois projets d'arrêtés royaux qui diminuent temporairement les contributions versées au Fonds budgétaire pour la santé et la qualité des animaux et des produits animaux.

La proposition de Mme Sabine Laruelle, ministre de l'Agriculture, et Mme Laurette Onkelinx, ministre de la Santé publique, rencontre la demande des organisations agricoles de diminuer les contributions pour les secteurs bovins, porcins et des produits laitiers. Pour ces trois secteurs, la réserve stratégique plafonnée est atteinte.

Le Fonds finance les interventions dans le cadre de la lutte officielle contre les maladies des animaux.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture

Avenue de la Toison d'or 87

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 250 03 03

<http://www.sabinelaruelle.be>